



Cité scolaire Chateaubriand

12 avenue des Acacias

35270 COMBOURG

Tél : 02.99.73.05.54

ce.0350707D@ac-rennes.fr

<https://citescolaire-chateaubriand-combourg.ac-rennes.fr/>

Lycée F.R. de CHATEAUBRIAND



RENTRÉE 2021

700 ÉLÈVES – 22 CLASSES



Mot de la Provisseure

La Cité scolaire Chateaubriand de Combourg accueille 1300 élèves, 600 collégiens et 700 lycéens encadrés par 175 personnels dont 110 professeurs.

Un établissement ouvert sur le monde qui l'entoure et sur les horizons plus lointains, un climat scolaire serein, une ambition éducative très marquée, une restauration à grande échelle et d'excellente qualité, des travaux d'extension et de rénovation programmés par la Région Bretagne pour offrir un cadre de travail adapté à la pédagogie du XXIème siècle.

Les 4 parcours d'Education artistique et culturelle, Avenir, de Santé et Citoyen sont conçus dans la continuité des apprentissages de la 6^{ème} à la classe de Terminale.

La préparation aux examens du Diplôme National du brevet (DNB) et du Baccalauréat sont une priorité pour le collège et le lycée, une évaluation exigeante mais toujours bienveillante est pratiquée par l'équipe pédagogique.

Notre conviction que chacun peut toujours progresser nous permet de porter une ambition pour tous les élèves qui nous sont confiés et nous avons à cœur de les mener le plus loin possible.

J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans notre Cité scolaire !

La Provisseure,

Catherine PENVERN

L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

1. L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La Provisseure : ☞ Madame PENVERN

La Provisseure-adjointe : ☞ Madame GESRET

La Conseillère Principale d'Éducation (CPE) : ☞ Madame HAMARD

La Secrétaire de direction et de scolarité: ☞ Madame RINGOT

L'Adjoint-gestionnaire : ☞ Monsieur LE POTTIER

L'Agent Comptable : ☞ Madame DONNET

2. PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'ORIENTATION ET D'ÉDUCATION

Les Professeur(e)s : 55

Les Agents de Laboratoire : 3

Les Assistants de Langues : 2

Les Professeurs Documentalistes : ☞ Mesdames DELECOUR et DUMONT

Les Assistants d'Education (ASEN) : 6

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) : 3

Les Conseillers d'Orientation Psychologue (Psy-EN) : ☞ Mme LOURDAIS et
M. DESSANG

3. LOGISTIQUE

Sous la responsabilité de l'Adjoint-gestionnaire, les 25 Agents Techniques Territoriaux de la Région Bretagne assurent l'accueil, l'entretien quotidien des locaux et équipements de la Cité scolaire ainsi que la préparation et le service des repas le midi (1300 repas).

4. PERSONNELS de SANTE

Le Médecin Scolaire : ☞ Centre Médico-scolaire de Saint Malo

L'Infirmière : ☞ Madame ALLIER assure une permanence 2 jours par semaine et peut recevoir les élèves à leur demande ou à celle de leurs parents et de l'équipe éducative. Ecoute et relation d'aide ainsi que coordination-animation des actions santé du CESC.

LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE

Le Conseil d'Administration (30 membres) se compose de représentants des personnels du lycée, des parents d'élèves, d'élèves et d'élus de la municipalité et de la Région Bretagne. Le Chef d'établissement en est le président. Il se réunit quatre fois par an pour organiser la vie du lycée, fixer les modalités pédagogiques, éducatives et budgétaires de l'établissement.

Les associations de parents d'élèves permettent une coopération entre les familles, la direction et les professeurs notamment par la participation au Conseil d'Administration et aux conseils de classe.

Organisation quotidienne

Le lycée est ouvert de 8h15 à 18h15. Les cours ont lieu **de 8h35 à 18h** en fonction de l'emploi du temps des classes. Les récréations ont lieu de 10h30 à 10h45 le matin et de 15h50 à 16h05 l'après-midi.

Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Fonds documentaire actualisé riche de plus de 12 500 ouvrages (romans, théâtre, poésie, Bandes-Dessinées, mangas, livres documentaires utiles au travail des élèves) et de 45 abonnements à des revues. Comme dans une médiathèque, les élèves peuvent emprunter des livres. Le CDI est également équipé de 13 ordinateurs et d'outils numériques (montage audio, vidéo, webradio).



SUIVI PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES

- Rencontre parents / professeur principal 15 jours après la rentrée en 2nde
- Rencontre individuelle parents / professeurs au cours du premier trimestre pour tous les niveaux
- Les parents reçoivent par courrier électronique les bulletins scolaires contenant les notes et les appréciations des professeurs ainsi que le bulletin de classe. Rencontre individuelle parents / professeur principal tout au long de l'année en fonction des besoins de l'élève.

Site WEB, TOUTATICE et PRONOTE

Informations sur la vie de l'établissement, relevé de notes, suivi des absences et des retards, cahier de textes complété par les enseignants, emploi du temps de la classe mis à jour au fur et à mesure des absences de professeurs et des modifications, agenda, ouvrages disponibles au CDI, menu proposé au service de restauration, communication avec les personnels.

Une note d'information est transmise aux familles à la rentrée pour préciser les modalités et codes d'accès ainsi que la date d'ouverture du service.

DISPOSITIFS et PROJETS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement Personnalisé de la 2nde la Terminale :

AP Méthodologie, Remédiation, Approfondissement

Groupes à effectifs réduits en Mathématiques et en Français en Seconde, en Français en Première (préparation de l'épreuve anticipée du Baccalauréat), en Spécialité en Terminale (préparation de l'épreuve du Grand oral du Baccalauréat) :

AP Orientation (Parcours Avenir) : Accompagnement Personnalisé assuré par les Professeurs Principaux en 2nde, 1^{ère} et Terminale.

4 Parcours éducatifs

Le Parcours Avenir

Niveau Seconde :

Mini-stages en filière technologique ou professionnelle en fonction du projet
Stage en entreprise pour les élèves de 2nde volontaires (en fin d'année scolaire)

Niveau Première :

Forum des Formations animé par les anciens élèves du Lycée
Information sur le choix des Spécialités de Terminale
Cordées de la réussite pour quelques élèves volontaires (association OPERA)

Niveau Terminale :

Salon de l'Etudiant à Rennes
Amphi-lycéens (immersion à l'Université)
Accompagnement Parcoursup
Module rédaction CV-Lettre de motivation
Mobilité régionale, nationale et internationale
Vie étudiante : Caf, Crous, MIJ, CRIJ, Bourses, Pass culture
Ouverture sur le monde de l'entreprise (spécifique TSTMG)

Le Parcours Santé

- niveau Seconde : prévention addictologie
- niveau Première : prévention Maladies Sexuellement Transmissibles
- niveau Terminale : information sur le don d'organes

Le Parcours Citoyen

En Seconde: Formation des délégués et Café citoyen (débat sur les questions éthiques et sociétales actuelles)

En Première: Egalité Filles-Garçons, les sciences de l'Ingénieur au féminin

En 2nde, 1^{ère} et Terminale: Cours d'Education Morale et Civique et Eco-délégués.

Le Conseil pour la Vie Lycéenne est une instance de l'établissement regroupant 10 élèves élus pour un mandat de 2 ans et des personnels du lycée. Les lycéens font des propositions sur tous les sujets de la vie quotidienne, et le CVL donne un avis sur

- l'organisation des études, l'accompagnement personnalisé
- l'organisation du temps scolaire, l'information sur l'orientation
- l'organisation d'activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques.

Le Parcours artistique et culturel, linguistique et sportif

3 Langues Vivantes Etrangères enseignées au Lycée Chateaubriand

LVA Anglais

LVB Espagnol ou Allemand



Echange avec la Norvège (Spé LLCE Anglais)



Echange avec l'Allemagne pour les germanistes (Füssen)

Section Européenne ESPAGNOL (4è-Terminal) :

En 2^{nde}, 2h30 espagnol (2h en cycle terminal) + 1h DNL + 1h approfondissement linguistique + échanges avec assistant de langue.

- PREPARATION AUX DIPLOMES:
 - DELE B1 : Diplôme validé par l'Institut Cervantes, certification reconnue internationalement qui atteste du niveau de langue espagnole (A2 ou B1)
 - DELE B2 : pour les plus motivés en Terminale
 - BACCALAUREAT MENTION EUROPEENE : Epreuve spécifique et facultative du Baccalauréat (seuls les points au-dessus de 10 comptent. Mention reconnue au niveau européen)
- ECHANGES, PROJETS : les élèves de section européenne bénéficient d'un voyage linguistique en Espagne (3^{ème}) puis d'un échange au lycée (immersion en famille et à l'école).
- ASSISTANT: avec la présence d'un assistant de langue, locuteur natif, les élèves d'Euro sont en contact constant avec la langue espagnole.

Les options facultatives d'enseignement technologique en 2nde: 1h30/semaine

- Sciences et Laboratoire
- Management et Gestion

Les options facultatives d'enseignement général* en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale:

- Cité scolaire labellisée « JO Paris 2024 ». Trois classes JO en 5^e 4^e 3^e puis **option EPS** au lycée, 3h/semaine
- **option ARTS**, 3h/semaine : **tronc commun Histoire des Arts** + pratique théâtrale ou Arts Plastiques : 1h HDA + 2h théâtre ou Arts-Plastiques
- **option LCA** (Langues et Cultures de l'Antiquité), LATIN, 3h



Lycéens sur les planches, Saint-Malo

*Ces options sont ouvertes sous réserve d'un nombre minimum de candidats (20 élèves) et sont contingentées. Les fiches de candidature seront envoyées aux établissements scolaires publics fin avril. Les élèves venant d'un établissement du réseau privé se rapprocheront du secrétariat de scolarité du Lycée Chateaubriand fin avril afin de retirer un dossier de candidature.

La Section sportive NATATION
de la 6^{ème} à la Terminale :
test d'admission et licence club obligatoire.
Ouverture prévue à la rentrée 2021

3 options sur le niveau **Terminale**, 3 heures par semaine :

Option Mathématiques Complémentaires
Option Mathématiques Expertes (Spé Maths obligatoire)
Option Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain.

Les projets pédagogiques de niveaux:

- niveau Seconde : Tournoi intellectuel et sportif en Seconde « La tête et les jambes »
+ 1 Projet pédagogique fédérateur par classe (Paris, Brest, Futuroscope, Voile à Cancale,..)
- niveaux Première et Terminale: Festival international de cinéma VO,
Partenariat avec le Théâtre National de Bretagne (TNB).



La fête et les jambes, 2019



« les lycéens ont du talent »

LA RÉFORME DU LYCEE

Niveau Seconde, tronc commun d'enseignements :

- Français (4h/semaine), Histoire-Géographie (3h), Éducation Morale et Civique(0,5h), LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol (5,5h au total), Sciences Économiques et Sociales (1,5h), Mathématiques (4h), Physique-Chimie (3h), Sciences de la Vie et de la Terre (1,5h), Éducation Physique et Sportive (2h), Sciences Numériques et Technologie (1,5h)

Première Générale,

Tronc commun d'enseignements :

- Français, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Enseignement Scientifique

+ **3 enseignements de spécialité** (3x 4h) à choisir parmi les 8 spécialités proposées au Lycée Chateaubriand :

- Humanités, Littérature et Philosophie
- Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques
- Langues, littératures et cultures étrangères en Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Économiques et Sociales
- Numérique et Sciences Informatiques (NSI) : ouverture prévue R2021

Terminale Générale,

Tronc commun d'enseignements :

- Philosophie, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Enseignement Scientifique

Les élèves de Terminale doivent choisir **deux spécialités** (2 x 6 heures) parmi les trois spécialités suivies en Première.



Cérémonie de remise des diplômes du Baccalauréat, session 2019

La voie Technologique, le Lycée propose la filière **STMG** (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) avec, au choix, en Terminale : **Ressources Humaines et Communication** ou **Mercatique**

Première STMG :

Tronc commun d'enseignements :

- Français, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais (dont 1h d'enseignement de management en Anglais) et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Mathématiques

+ 3 enseignements de spécialité :

- Droit et économie (4h)
- Management (4h)
- Sciences de gestion et Numérique (7h)

Terminale STMG :

Tronc commun d'enseignements :

- Philosophie, Histoire-Géographie, EMC, LVA Anglais et LVB Allemand ou Espagnol, EPS et Mathématiques

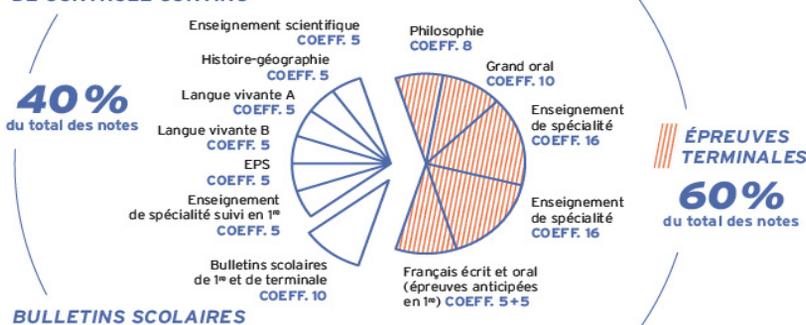
+ 2 enseignements de spécialité :

- Droit et économie (6h)
- Management avec, au choix : Ressources Humaines et Communication ou Mercatique (10h)

Le BACCALAURÉAT

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC GÉNÉRAL

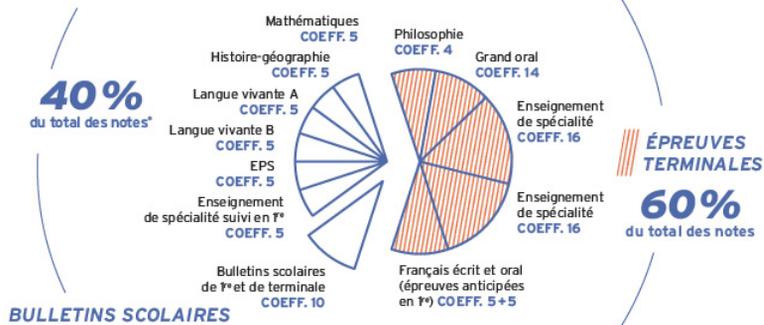
ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU



40% Contrôle continu (30% E3C + 10% Bulletins scolaires)
60% Epreuves ponctuelles

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BAC TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU



* En série STAV, les 40 % de contrôle continu sont répartis à raison de 30 % par des contrôles en cours de formation non coefficientés et 10 % par les bulletins scolaires de 1^{re} et de terminale.



Lauréats du Baccalauréat, session 2019

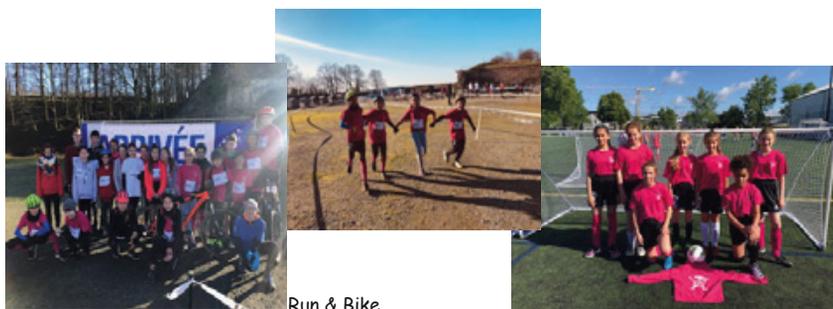
L'ASSOCIATION SPORTIVE

« Le Plaisir Avant Tout ».

En plus de l'horaire habituel d'Education Physique et Sportive (EPS), les élèves ont la possibilité de pratiquer des activités variées dans le cadre de l'Association Sportive du Lycée et de l'UNSS (cotisation annuelle : 20 €).

L'objectif à Combourg est de permettre à chaque élève de s'épanouir, d'améliorer ses capacités ou performances dans une ou plusieurs activités sportives et de favoriser l'intégration de tous au sein de la Cité scolaire Chateaubriand.

Le mercredi après-midi de 13h15 à 16h



Journée du sport scolaire

LA MAISON DES LYCEENS

(association loi 1901) :

La cotisation annuelle est de 12 €. La Maison des Lycéens a un but essentiellement éducatif. Elle tente de renforcer l'esprit de coopération dans l'établissement et au sein des classes .

La MDL assure l'organisation, l'animation et le soutien à diverses activités:

- L'information dans tous les domaines (environnement, santé, médias)
- Sports et plein air
- Activités artistiques, manuelles, scientifiques
- Activités sociales, de coopération, d'entraide, de solidarité
- Relations avec les associations culturelles
- Contacts et relations internationales



Don aux restos du cœur, 2020

Le service de RESTAURATION

La demi-pension est un service rendu aux familles de la Cité Scolaire, les repas sont confectionnés sur place. Le régime de demi-pension comprend quatre déjeuners par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Les élèves inscrits aux activités du mercredi après-midi (options et Unss) déjeunent au service de restauration (Forfait DP5).



Une carte de self est remise à l'élève en début d'année scolaire pour la totalité de la scolarité, **cette carte permet également de rentrer dans l'établissement.**

LE BUDGET DE LA DEMI-PENSION est autonome, l'ensemble des dépenses de fonctionnement doit être couvert par les recettes (sommes versées par les familles et les personnels). L'inscription à la demi-pension est un **engagement trimestriel**, puisée fondée sur un forfait qui permet de réduire les coûts.

Les changements de régime en cours d'année sont tolérés à la fin de chaque trimestre, sur demande écrite de la famille.

Un élève externe ne peut être admis à manger au self que de manière très exceptionnelle ; dans ce cas, il doit acheter un ticket au tarif de 3,90 €.

TARIF DEMI-PENSION 2021

Le coût de la demi-pension pour l'année civile 2021 est de 444,36 € (forfait 4 jours par semaine) ou 553,84 € (forfait 5 jours par semaine) soit 3,22 € le repas. Il est payable en 3 versements correspondant au nombre de repas, dès réception de la facture trimestrielle. Le paiement s'effectue soit par chèque, en espèces, par virement ou par prélèvement automatique à l'agent comptable de la Cité scolaire (formulaire à compléter dans le dossier d'inscription).

Les tarifs sont modifiés par La Région Bretagne au 1^{er} janvier de chaque année.



LES AIDES FINANCIÈRES

Les bourses nationales de Lycée sont attribuées en fonction des revenus, le dossier sera remis aux familles à la rentrée scolaire.

Le Fonds Social Lycéen : il s'agit d'une aide ponctuelle qui peut être accordée par l'établissement aux familles pour les frais de demi-pension, le financement des voyages pédagogiques, l'achat de manuels scolaires. Le dossier est à retirer auprès de Mme la CPE ou du pôle gestion.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES



Démarches d'inscription : en ligne sur www.breizhgo.bzh. Date limite d'inscription fixée au **15 juillet**. Attention, sauf motif sérieux (déménagement, affectation tardive), une pénalité de 40 euros est appliquée par la Région Bretagne, responsable de l'organisation des transports scolaires.

